

BPJEPS

Animation Sociale

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Niveau 4



Formation ouverte
à l'apprentissage



Quel est le métier d'animateur.rice social.e ?

L'animateur.trice participe à l'évolution des personnes, des groupes et des organisations en favorisant le développement des liens sociaux et en agissant pour l'autonomie des personnes et des groupes.

L'animateur.trice social.e exerce son activité au sein de structures privées du secteur associatif (centres sociaux, structures médico-sociales, structures d'éducation populaire, écoles spécialisées), de collectivités territoriales, d'établissements relevant de la fonction publique hospitalière.



Brevet Professionnel Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Le BPJEPS AS atteste des compétences en matière de conception et de conduite des projets d'animation. Il vise le développement de la relation, l'insertion sociale et l'émancipation des individus.

Il permet également de participer à la mise en oeuvre de partenariats locaux, d'encadrer des groupes dans le cadre de l'animation sociale, de participer aux actions de communication et promotion de la structure employeuse ainsi que de participer à son fonctionnement.



Les particularités de cette formation

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se former à l'animation sociale.

Elle a pour objectif de **former les professionnels d'aujourd'hui et de demain** en accompagnant leur montée en compétences.

Il s'agira pour les personnes en formation de :

- Découvrir, identifier et comprendre l'animation sociale dans sa globalité
- Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation citoyenne



 Saint-Denis
La Réunion

du 22/01/2024
au 24/01/2025

*sous réserve de modification

Durée de la formation

13 mois

615 h

de formation aux CEMÉA

600h minimum

de structure d'alternance

Inscriptions

du 17/07/2023

au 25/12/2023

*sous réserve de modification

Test de sélection

14/12/2023

*sous réserve de modification

Positionnement

15/01/2024 au

17/01/2024

*sous réserve de modification

 **Accessible à tous**

Pour plus de précision, contactez
notre référent handicap :

Romain KOLTUNSKI

r.koltunski@cemea-reunion.org



Infos et inscription
accueil@cemea-reunion.org



02 62 21 76 39



Méthodes privilégiées

La formation en centre est constituée de séances de travail en présentielle, alternant travail individuel, travail en petits et grands groupes.

Méthodes pédagogiques mobilisées : mise en situation, pratique d'outils issus de l'éducation nouvelle, échanges de pratiques, apports théoriques, analyses et pratiques d'activités. L'analyse de situations professionnelles vécues est menée tout au long de la formation pour permettre une prise de distance avec la pratique et le terrain.

Accès à la formation

Les prérequis et exigences requis pour la formation conformément à la réglementation :

- Attestation de formation relatives au secourisme : PSC 1 ou équivalent.
- Justifier de 200h d'animation

Vous êtes dispensez de 200h d'animation si vous répondez à l'un des critères de l'[annexe IV du référentiel BPJEPS mention Animation Sociale](#) issus de Arrêté du 9 novembre 2016 (BAFA ou équivalent).

Modalités et délais d'accès :

- Transmettre un dossier d'inscription complet
- Réussir les tests de sélection : une épreuve écrite et épreuve orale

Tarif et financement

Le BPJEPS peut être financé dans le cadre :

- d'un financement personnel
- d'un contrat d'alternance : apprentissage ou professionnalisation
- du plan de formation de l'employeur
- une prise en charge d'un OPCO

Les dispositifs de financement indiqués dans cette plaquette le sont à titre indicatif.

Contactez-nous pour vos devis et identifier avec vous les financements les plus adaptés à votre situation.

La Réunion : devis@cemea-reunion.org

- Coût de la formation 7 688€ pour 615heures soit 12,50€/H



Pour les personnes recrutées dans le cadre de l'apprentissage, le salaire et la formation seront prise en charge par Uniformation.

Les modalités financières s'inscrivent dans un plan de formation spécifique entre l'association nationale et les associations territoriales.

Objectifs

La formation est construite autour de 4 Unités Capitalisables (UC) issues du référentiel.

UC1 - Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure : Cette UC demandera au candidat de savoir :

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenne
- Contribuer au fonctionnement d'une structure.

UC2 - Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure :

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation.

UC3 - Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale :

Le candidat devra démontrer sa capacité à

- Organiser, gérer et évaluer les activités
- Encadrer un groupe dans le cadre des activités de l'animation sociale
- Accueillir les publics.

UC4 - Mobiliser les démarches d'éducation populaire

- Situer son activité d'animation sociale dans un territoire
- Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale
- Conduire les activités d'animation sociale.

Évaluation et validation

Pour valider sa formation et obtenir le BPJEPS AS le candidat devra valider l'ensemble des UC à travers des épreuves de certifications :

- 1 épreuve (dossier + épreuve orale) valide les UC1 et UC2
- 1 épreuve (dossier + mise en situation + entretien) valide les UC3 et UC4.

Équivalences : Les UC1 , et UC2 sont un tronc commun et une passerelle vers les BPJEPS d'autre spécialité.

Débouchés après la formation

Vous pouvez exercer les métiers de [médiateur.rice](#) ou [d'animateur.rice social](#), [socio-éducatif.ve](#) dans des structures auprès de tout type de public ou préparer les [concours de la fonction publique](#) territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe.

Il sera possible de poursuivre votre parcours de formation à travers [le Certificat Complémentaire de direction d'ACM](#) ou un [DEJEPS](#).